

Numéro dans le SI local :	1086
Référence GESUP :	1086
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	26-Mathématiques appliquées et applications des mathématiques
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Recherche : Statistique, biostatistique Enseignement : Statistiques inférentielles, Analyse des données, Data mining.
Job profile :	Teaching: Inferential statistics, Data analysis, Data mining. IUT (STID orientation Security)
Research fields EURAXESS :	Mathematics Statistics
Implantation du poste :	0631021T - IUT CLERMONT-FERRAND
Localisation :	Aurillac
Code postal de la localisation :	15000
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE DRH - POLE RECRUTEMENT CS 60032 49, BD FRANCOIS MITTERRAND 63001 - CLERMONT FERRAND CEDEX 1
Contact administratif : N° de téléphone : N° de Fax : Email :	CAROLE LECAMUS COORDONNATRICE POLE RECRUTEMENT 04.73.40.63.28 04.73.17.73.91 04.73.17.72.01 recrutement-enseignant.drh@uca.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2019
Mots-clés :	statistique appliquée ; Data Mining ;
Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE CLERMONT-FERRAND IUT CLERMONT
Profil recherche : Laboratoire 1 :	UMR6620 (199112391M) - LABORATOIRE DE MATHÉMATIQUES BLAISE PASCAL
Dossier Papier	OUI
Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)	NON
Dossier transmis par courrier électronique	NON e-mail gestionnaire
Application spécifique	NON URL application

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PROFIL ENSEIGNEMENT DÉTAILLÉ :

La candidate ou le candidat devra s'intégrer à l'équipe pédagogique du département Statistique et Informatique Décisionnelle qui ouvre sur le site d'Aurillac. Cette ouverture est basée sur le programme des départements STID mais caractérisée par une forte coloration « Sécurité et cybersécurité ». Elle ou il effectuera ses enseignements majoritairement dans les matières de statistiques, d'analyse de données, et/ou de fouilles de données. Les compétences autour de la cybersécurité sont un plus appréciable. Le candidat ou la candidate devra également participer aux tâches inhérentes au département : suivi des étudiants en stage et alternance, communication (InfoSup, JPO), sélection des étudiants, ...

La personne recrutée devra faire preuve d'intérêt pour les pédagogies actives et innovantes mettant l'étudiant au centre de l'apprentissage et mobilisant des approches hybrides qui intègrent les atouts du numérique; elle s'engagera dans les démarches programme et compétences. Des actions régulières de développement professionnel en pédagogie universitaire seront proposées par l'UCA.

Département d'enseignement, le cas échéant : Statistique et Informatique Décisionnelle (STID)

Lieu(x) d'exercice : Aurillac

Équipe pédagogique :

Nom directeur du département ou du responsable enseignement : Nicolas Mainetti

☎ Directeur département ou du responsable enseignement : 04 73 17 70 10

Mail directeur ou responsable : nicolas.mainetti@uca.fr

URL département le cas échéant : <https://www.iut-clermont.fr/>

PROFIL RECHERCHE DÉTAILLÉ :

Le laboratoire de Mathématiques Blaise Pascal souhaite renforcer son équipe Probabilités, Analyse et Statistique par le recrutement d'un enseignant-chercheur en statistique/biostatistique s'intégrant dans la collaboration LMBP/INRA en Auvergne, et plus précisément dans le nouvel axe que le LMBP souhaite ouvrir et développer avec l'UMRF (INRA et UCA) située à Aurillac. Les thèmes développés au LMBP en statistique concernent les statistiques fonctionnelles, l'analyse de survie, les plans d'expérience, la statistique en grande dimension, la statistique bayésienne, les méthodes numériques.

Au niveau de la collaboration avec l'UMRF, on attend que le maître de conférences apporte ses compétences en biostatistique pour l'analyse de grands jeux de données issues d'approches omiques (génomique, métagénomique et transcriptomique) ainsi que de données biologiques relatives à des approches d'écologie microbienne. Des compétences en analyse de réseaux seraient un avantage et pourraient être mises à profit pour traiter des jeux de données complexes générés au sein de l'UMRF. Plus généralement, le champ d'investigations peut être large et les besoins en statistique sont très importants pour les biologistes de l'UMRF.

Nom du laboratoire : laboratoire de mathématiques Blaise Pascal

Lieu d'exercice : Aubière, campus des cézeaux

Nom directeur du laboratoire : Julien Bichon

☎ Directeur du laboratoire : 04 73 40 70 75

Mail directeur du laboratoire : julien.bichon@uca.fr

URL LABO : <http://recherche.math.univ-bpclermont.fr>

Descriptif du laboratoire :

Le laboratoire de mathématiques Blaise Pascal est le principal centre de recherche publique en mathématiques de l'ancienne région Auvergne. C'est une Unité Mixte de Recherche de l'université Clermont Auvergne et du CNRS (UMR 6620). Le laboratoire héberge quatre équipes en mathématiques fondamentales et appliquées. Les domaines de compétence couvrent un large spectre : équations aux

dérivées partielles et analyse numérique ; géométrie, algèbre, algèbres d'opérateurs ; probabilités, analyse et statistiques ; théorie des nombres.

Les membres du laboratoire contribuent de façon essentielle aux formations en mathématiques de l'université Clermont Auvergne. Le laboratoire participe à la diffusion des mathématiques vers un public non-expert, notamment en collaboration avec l'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques.

CONSIGNES CONCERNANT LES MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent **impérativement** être enregistrées sur le site internet GALAXIE
(Clôture des enregistrements sur GALAXIE, le **mardi 26 mars 2019 à 16 heures**, heure de Paris)

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

Les candidats établissent **un dossier papier en 3 exemplaires identiques** (Chacun dans une enveloppe, un destiné à M. le Président de l'Université, deux autres pour les rapporteurs) **qu'ils regroupent pour envoi dans une seule enveloppe** en mentionnant sur chacune des 4 enveloppes leur nom et adresse ainsi que le N° et l'intitulé exact de l'emploi postulé et qu'ils adressent à :

Université Clermont Auvergne
Direction des Ressources Humaines
Pôle Recrutement & Mobilité
49, Boulevard François Mitterrand
CS 60032
63001 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

L'ensemble des documents doit être envoyé **par voie postale ou déposé** au plus tard
à la date du **jeudi 28 mars 2019**

(Dépôt avant 16 h à l'adresse ci-dessus ou envoi postal avant minuit, **le cachet de la poste faisant foi**)
Il vous est vivement conseillé de demander aux services postaux une preuve de dépôt.

Tout dossier ou document envoyé ou déposé hors délai sera déclaré irrecevable.
Tout dossier encore incomplet à la date limite d'envoi sera déclaré irrecevable.

Le dossier de candidature comporte, à l'exclusion de toute autre pièce non prévue par les textes (Arrêtés du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des MCF et PU) :

- 1 La déclaration de candidature (Imprimée depuis Galaxie) **datée et signée par le candidat** ;
- 2 Une copie d'une pièce d'identité avec photographie (Recto/Verso) ;
- 3 Un *curriculum vitae* donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages articles, réalisations et activités en mentionnant les travaux qui seront adressés lors de l'audition ;
- 4 Une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés
- Au 1° du I de l'article 26 du décret du 6 juin 1984 pour les candidats au concours de MCF ;
- Au 1° de l'article 46 du décret du 6 juin 1984 pour les candidats au concours de PR ;
- 5 Une copie du rapport de soutenance du diplôme détenu (**Rapport de soutenance de la thèse**), le cas échéant;
Le document devra être sur papier à entête de l'université et les noms des rapporteurs doivent être identifiables.
- 6 **Pour les candidats à un poste de professeur d'université**, un exemplaire d'au moins un des travaux, ouvrages, articles, et réalisations mentionnés dans le *curriculum vitae*.
Les candidats au concours de MCF devront adresser les travaux mentionnés dans le curriculum vitae uniquement s'ils sont convoqués à une audition.
Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

En complément des pièces précédentes, **des pièces spécifiques doivent être jointes au dossier** suivant qu'il s'agit d'une candidature au titre de la mutation ou du détachement, ou lorsque le poste est publié au titre d'un autre article que l'art. 26 I 1° ou l'art. 46 1°.

Le candidat est invité à prendre connaissance des dispositions particulières des arrêtés du 13 février 2015 relatifs aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours, respectivement pour les MCF et les PR.

Point d'attention (Art. 60 Loi 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'état) : **Dans le cadre d'une demande de mutation ou de détachement au titre du rapprochement de conjoint, les candidats pacsés doivent également établir la preuve qu'ils se soumettent à l'obligation d'imposition commune prévue par le code général des impôts.**

- Pour les pacs établis avant le 01 janvier de l'année civile en cours : Avis d'imposition de l'année N-1 ;
- Pour les pacs établis entre le 01 janvier et le 01 septembre de l'année civile en cours : Déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'imposition commune, signée par les deux partenaires.
- À défaut, l'acte de naissance du ou des enfants ou un certificat de grossesse pourra être produit.

Informations complémentaires sur le recrutement :

Des informations plus complètes dont les profils des postes, les compositions des comités de sélection, les conditions d'audition par visioconférence sont disponibles sur le site web de l'Université Clermont Auvergne : www.uca.fr, onglet « Université » puis rubriques « Travailler à l'UCA » et « Recrutement » : <http://www.uca.fr/universite/travailler-a-l-uca/recrutement/>

Suivi dématérialisé du dossier de candidature Vous ne recevrez aucun document de la DRH

Tout au long de la procédure vous pourrez suivre le traitement de votre candidature en vous connectant à l'application GALAXIE. Vous serez alerté par courrier électronique chaque fois qu'une évolution interviendra. Il appartient au candidat de consulter régulièrement sur GALAXIE l'état d'avancement de son dossier même déclaré recevable et ultérieurement l'état de son classement.

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée au service recrutement de la DRH/UCA, le cachet d'arrivée faisant foi.

Aucune invitation à compléter le dossier ne sera envoyée au candidat par le service recrutement de la DRH.